

MUSIQUE Festival Musica

La musique de Philippe Schoeller pour "J'accuse" d'Abel Gance

À l'affiche strasbourgeoise de Musica, trois heures pour la projection de l'ancien film muet d'Abel Gance, son premier « J'accuse » (1917), ressuscité et musicalisé par l'original travail du compositeur Philippe Schoeller.

PROJETÉ dimanche après-midi en ciné-concert à la salle Érasme du PMC avec le concours de l'orchestre symphonique du SWR de Stuttgart sous la baguette de Christian Schumann, ce travail de Romain accompli par le compositeur sur la pellicule retrouvée et restaurée, et présenté par de super-villants musiciens du land voisin, a été salué comme il convenait par la salle.

Tourné alors que la Grande Guerre n'était pas finie...

Le film, que Schoeller considère comme le meilleur de ceux de Gance, est un manifeste résolument pacifiste. Le « J'accuse » du titre ne concerne pas la manchette de Zola pour l'Affaire Dreyfus, mais bien la Grande Guerre de 14-18 et le tournage eut lieu alors que les hostilités n'étaient pas encore terminées. Ni chars d'assaut ni aviation, une allusion à l'intervention américaine cependant.

Et surtout le climat de la guerre des tranchées pour les scènes au front en même temps que l'atmosphère villageoise à l'arrière.

C'est aujourd'hui une contri-

bution au travail de mémoire du centenaire, et Abel Gance romance son scénario en symbole. Dans le village du Midi un poète, Jean, courtise Édith, la femme de François, et la rivalité tourne à l'aigre dans ce qui deviendra un ménage à trois. Mobilisés, les deux hommes se retrouvent dans la même compagnie, se réconcilient quand le lieutenant Diaz sauve le soldat Laurin. La femme, prisonnière des Allemands et violée revient dans le village avec une enfant. Les deux hommes retournent au combat, L'un y mourra, l'autre devient fou.

C'est la troisième partie de ce très long métrage qui est la plus intéressante, avec ce trait de génie de Gance, qu'est la vision d'un champ jonché de soldats morts qui se relèvent et marchent dans le rêve vers la terre des vivants pour témoigner.

La musique de film ajoutée au cinéma muet ne remplace pas le titrage des paroles du scénario mais elle a une fonction utile de maintenir l'attention et la tension. Et en ciné-concert, elle est continue sur la durée. Schoeller a créé une partition de trois heures dont le langage atonal est de nature à accompagner l'événement visuel sans vous détourner de l'image. Ce qui est en soi un très grand exploit de finesse de la plume et en même temps une sorte d'humilité. Et cela sert admirablement le message du « J'accuse » de Gance.

MARC MUNCH